

RÉUNIONS PUBLIQUES ANNUELLES D'INFORMATIONS

4^e édition

Venez dialoguer avec
François Detton, Maire de Montmorency
et les élus de la majorité municipale
sur les réalisations et projets en cours

* **Mardi**

14 février à 20h30
Ecole Jules Ferry (primaire)
101, avenue Charles-de-Gaulle

* **Mercredi**

15 février à 20h30
SALLE DES FÊTES
3, avenue Foch

* **Judi**

16 février à 20h30
SALLE JEAN XXIII
Chemin des Bois-Briffaults

Pour toute demande
d'informations complémentaires :
01 39 34 98 01/08 ou 01 39 34 95 20



COMME MONTMORENCY

NUMÉRO SPÉCIAL
FÉVRIER 2012

**Rapport de l'activité
municipale 2008-2011**
Bilan et perspectives

www.ville-montmorency.fr



LES SERVICES POUR CHAQUE PUBLIC

- > 04 PETITE ENFANCE
- > 05 ENFANCE/SCOLAIRE
- > 06 JEUNESSE
- > 07 SENIORS & SOLIDARITÉ

LES SERVICES POUR TOUS

- > 08 CULTURE
- > 10 FÊTES & CÉRÉMONIES
- > 11 SPORT
- > 12 DÉMOCRATIE LOCALE & COMMUNICATION
- > 13 SÉCURITÉ

> 14 ETAT-CIVIL & CITOYENNETÉ

UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ

- > 15 URBANISME
- > 16 ESPACES VERTS
- > 18 VOIRIE & TRAVAUX
- > 19 TRANSPORTS
- > 20 BÂTIMENTS
- > 21 PATRIMOINE
- > 22 PROPRETÉ & QUALITÉ DE VIE
- > 23 TRÈS HAUT DÉBIT

> 24 UN FINANCEMENT MAÎTRISÉ DES ACTIVITÉS MUNICIPALES

> 25 AGENDA

> 26 TRIBUNES



Edito

UNE VILLE AU QUOTIDIEN

Il n'est pas toujours évident de distinguer ce qui relève de l'action de l'Etat, d'une région, d'un département ou d'une commune.

Pour certains, l'action municipale se manifeste d'abord et avant tout dans l'accueil d'un enfant en crèche, ou dans les activités périscolaires qui sont proposées. Pour d'autres, la voirie et la qualité des espaces publics ou du cadre de vie en général sont les missions les plus visibles et les plus importantes. Certains n'associent leur mairie qu'à la délivrance d'un passeport ou d'une carte d'identité. Pour d'autres, enfin, la qualité des installations sportives ou de l'offre culturelle sont primordiales.

Toutes ces attentes, tous ces besoins, sont légitimes et c'est le devoir de la collectivité d'y répondre, toujours guidée par l'intérêt général.

Car s'occuper du quotidien, c'est aussi bien sûr préparer l'avenir.

Pour moi, c'est un des sens essentiels du mandat que vous nous avez confié voici bientôt quatre ans.

Ce numéro un peu inhabituel de votre magazine est parti d'une idée simple: montrer la réalité d'une commune comme celle de Montmorency, dans les actions qu'elle mène au quotidien et dans tous les domaines dont elle a la charge et la responsabilité, au service de ses habitants et de la vie de la collectivité.

Car la gestion d'une ville ne se limite pas aux grands projets ou aux défis à anticiper. Elle se manifeste aussi et surtout dans chaque service rendu, chaque information donnée, chaque courrier auquel il est répondu, chaque document délivré, et à chaque fois que la collectivité se met au service des

habitants qui la composent.

Ce rapport d'activité est donc à la fois un panorama d'ensemble et une photographie détaillée de l'activité d'une ville française d'aujourd'hui, la nôtre, à la fois proche de Paris et au cadre de vie préservé et chaleureux, avec ses 22.000 habitants, ses atouts et ses défis.

Bien entendu, il ne peut prétendre à être totalement complet, notamment parce qu'il ne vous présente pas certaines activités qui elles aussi sont placées sous l'autorité de la directrice générale des services et de ses directeurs, et qui relèvent des services généraux de la ville. Ce sont également des services essentiels à la bonne marche de la collectivité.

Mais ce rapport d'activité vous permettra, j'en suis persuadé, de découvrir ou redécouvrir tout ce que représente l'action municipale quotidienne à Montmorency et les grandes lignes de notre action pour 2012 dans la continuité de ces dernières années.

Il nous donnera également l'occasion d'échanger lors des traditionnelles réunions publiques annuelles d'information, qui se déroulent chaque année en février dans chacun des trois quartiers.

Je vous y attends nombreux pour évoquer ensemble notre Ville, son quotidien, son présent et son avenir.

François Detton
Votre Maire
www.francoisdetton.com

Permanences du Maire

François Detton, Maire de Montmorency, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency, vous rencontre en mairie le samedi matin sur rendez-vous à partir de 9h30.
Téléphone : 01 39 34 98 00

Les nouvelles permanences du Maire

A COMPTER DU 9 MARS, François Detton vous rencontre également tous les vendredis de 16h à 18h, sans rendez-vous, dans les nouveaux locaux municipaux (7, rue Corneille)

PETITE ENFANCE

Service géré par une chef de service et une assistante
Elue en charge du secteur : Chantal Ridiman, adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires, périscolaires et à la petite enfance

Accompagner l'enfant dans son développement en lui permettant d'acquérir une autonomie suffisante avant son entrée à l'école est une priorité pour le service Petite enfance. Il traite les demandes d'inscriptions et les attributions des places dans les différentes structures municipales et associatives. Il s'occupe également de l'attribution de l'allocation municipale de frais de garde pour les parents employant une assistante maternelle agréée.

	EFFECTIFS ET EMPLOIS CONSACRÉS	SERVICES RENDUS	DONNÉES CHIFFRÉES 2011
CRÈCHE COLLECTIVE MUNICIPALE Les Elfes 30 places	1 directrice puéricultrice 1 éducatrice de jeunes enfants 7 auxiliaires de puériculture 1 agent (CAP petite enfance) 1 agent d'entretien 1 lingère et 1 cuisinière	Accueil des enfants de 2 mois et demi à 3 ans Intervention d'un médecin, d'une psychologue et d'une psychomotricienne	260 enfants accueillis en crèche ou en halte-garderie dont 97 nouvelles admissions
CRÈCHE ASSOCIATIVE La Nouvelle Etoile des Enfants de France 50 places			Subvention municipale accordée pour la Nouvelle Etoile : 496 881 euros
CRÈCHE COLLECTIVE ASSOCIATIVE INTERCOMMUNALE La santé c'est le bonheur			21 places sont réservées aux enfants de Montmorency
HALTE GARDERIE MUNICIPALE Les Farfadets 20 places	1 directrice éducatrice de jeunes enfants 2 auxiliaires de puériculture 1 agent (CAP petite enfance) 1 agent d'entretien		Coût pour les familles d'une heure d'accueil en crèche ou en halte-garderie : 0,17 à 2,74 €
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	1 éducatrice de jeunes enfants	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les échanges entre les 120 assistantes maternelles, les enfants accueillis et les familles Accompagnement des familles dans leurs recherches pour un mode d'accueil 	77 assistantes maternelles ont contacté le relais 102 rendez-vous avec les familles

Ce qui est nouveau depuis 2008

- Modification de l'allocation frais de garde (143 enfants en 2011)
- Participation des services de la Petite enfance à la manifestation Loisirs en Fête
- Réfection des peintures de la crèche Les Elfes
- Interventions musicales dans les structures en 2010/2011
- Rencontres intergénérationnelles, avec notamment le Noël de la Halte-Garderie à la résidence Héloïse (depuis 2008)
- Création d'une **brochure** spécifique pour la **Petite enfance**
- Mise en place du paiement Chèque Emploi Service Universel pour l'accueil des enfants en structure collective

À venir

- **Ouverture en 2012 d'un second lieu d'accueil pour les assistantes maternelles** dans les nouveaux locaux municipaux (7, rue Corneille)
- **Ouverture d'une micro crèche sur la Place de l'Europe** (10 places)

ENFANCE/SCOLAIRE

Service géré par une chef de service et une assistante
Elue en charge du secteur : Chantal Ridiman, adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires, périscolaires et à la petite enfance

Plus de 2000 enfants fréquentent tous les jours les établissements scolaires de Montmorency. Proposer des services de qualité en dehors du temps scolaire pour les 3/11 ans est donc une priorité pour la commune. Avec la réforme du quotient familial et la modification du système d'inscription et de facturation, la municipalité a permis l'ajustement des tarifs au plus près des revenus des familles.

	EFFECTIFS ET EMPLOIS CONSACRÉS	SERVICES RENDUS	DONNÉES CHIFFRÉES 2011
SCOLAIRE	1 responsable scolaire 29 Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles 27 agents d'entretien	Soutien des écoles et des familles de la ville pour divers projets, notamment les classes transplantées. Gestion de la répartition des enfants dans les écoles (secteur scolaire) Entretien des locaux Relation avec la communauté éducative (familles, directrices, enseignants, Inspection de l'Education Nationale, associations de parents d'élèves)	5 écoles élémentaires 5 écoles maternelles 79 classes 125 enfants sont partis en classes transplantées
		Inscriptions scolaires	815 enfants de 3 à 6 ans 1256 enfants de 6 à 11 ans
		Achat de fournitures scolaires	38,90 € / élève pour les élémentaires et 28,90€ / élève pour les maternelles
		Participation au transport scolaire	56 500 euros
PÉRISCOLAIRE	RESTAURATION SCOLAIRE • 1 responsable • 12 agents ACCUEILS DE LOISIRS • 1 coordinateur des accueils de loisirs • 45 animateurs	Gestion des repas dans les établissements scolaires Inscriptions périscolaires (restauration du midi, accueil matin et soir, accueil de loisirs et étude)	1 500 enfants/jour déjeuner à la cantine 202 740 repas servis par an 300 enfants le mercredi 181 enfants / soir fréquentent l'étude 360 enfants fréquentent l'accueil du soir
STAGES ET SÉJOURS	• 1 responsable	Organisation des séjours et stages enfance (sports, théâtre...)	26 stages pour 462 enfants 2 séjours en été pour 45 enfants
Partenaires			
AMJ		Accueil, soutien scolaire, animation	111 500 euros de subventions 78 enfants reçus par an entre 3 et 11 ans en moyenne
CAISSE DES ÉCOLES		Ateliers (danse, dessin, cirque...) Remise d'un dictionnaire aux CM2	30 000 euros de subventions

Ce qui est nouveau depuis 2008

- **Réforme du système d'inscription et de facturation** aux activités périscolaires :
- bornes électroniques
- ajustement des tarifs des activités par la réforme profonde du **quotient familial**
- **Développement de l'offre de stages pour les 6/11 ans pendant les vacances scolaires**
- Mise en place du paiement par Chèque Emploi Service Universel pour les activités périscolaires
- **Travaux dans les écoles :**
- réfection des cours de l'école La Fontaine élémentaire et maternelle
- réfection des peintures : La Fontaine et Pasteur élémentaire
- modification de l'accueil de loisirs maternelle Louis Blanc
- **Goûter fourni par la municipalité pendant l'étude surveillée**
- Loisirs en Fête : créée en 2009, cette manifestation familiale accueille petits et grands dans le parc de l'Hôtel de Ville pour une journée de fête et de loisirs
- Création de sanitaires accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite : F. Buisson élémentaire et maternelle La Fontaine
- Participation d'une classe de l'école Pasteur 1 au documentaire *A l'école de la République* (Téva)

À venir

- **Restructuration du site de l'école Pasteur :**
- création d'un restaurant scolaire
- création d'un accueil de loisirs élémentaire
- création de nouveaux sanitaires
- travaux d'accessibilité
- Développement des ateliers proposés dans les accueils de loisirs (équitation, jardinage, bridge...)

JEUNESSE

Service géré par une chef de service et une assistante

Elu en charge du secteur : Romain Eskenazi, adjoint au maire délégué à la jeunesse et à la vie des quartiers

Afin de répondre aux attentes des jeunes Montmorencéens, le service Jeunesse et ses partenaires travaillent ensemble quotidiennement pour concevoir et mettre en œuvre une dynamique locale. De nombreuses actions permettent aux jeunes des trois quartiers de la ville de bénéficier d'aides financières et d'informations utiles.

	EFFECTIFS ET EMPLOIS CONSACRÉS	SERVICES RENDUS	DONNÉES CHIFFRÉES 2011
PIJ (POINT INFORMATION JEUNESSE)	3 animateurs	Information, formation et prévention Aides financières : bourse « projet jeune », BAFA, secourisme...	405 jeunes ont fréquenté le PIJ 16 jeunes ont passé le BAFA avec une prise en charge financière de la ville de 50% du coût soit 240 euros/jeune 4 bourses « projet jeune » accordées en 2011 pour un montant de 1500 euros
CMJ (CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES)		Coordination du Conseil Municipal des Jeunes	20 jeunes élus au Conseil Municipal des Jeunes Organisations de deux animations : - Projection/débat sur les enfants soldats : 50 adolescents concernés - Soirée collégiens : 250 participants
STAGES ET SÉJOURS		Organisation des stages et séjours pour les 11/17 ans	65 adolescents ont participé aux 5 séjours organisés en été et en hiver 194 jeunes ont participé à 23 stages de loisirs 2 stages de soutien collégiens : 27 jeunes 3 stages de soutien lycéens : 36 jeunes
ANIMATIONS ET PARTENARIATS		Organisation de manifestations pour les jeunes	10 événements organisés soit 2600 jeunes concernés
		Soutien aux associations caritatives	Sidaction, Restos du Cœur : 1760 euros
	Partenariat avec les acteurs locaux institutionnels ou associatifs	Montant des subventions aux associations : 233 000 euros	

Partenaire

IMAJ	Accueil dans les 2 salles d'animations Organisations de sorties	225 000 euros de subventions 425 jeunes accueillis 225 jeunes bénéficient de l'accompagnement social
-------------	--	--

Ce qui est nouveau depuis 2008

- Développement de l'offre de loisirs pour les jeunes : 10 stages supplémentaires créés entre 2008 et 2011 et 15 jeunes de plus ont participé aux séjours.
- Création d'un atelier théâtre adolescent
- Nouvelle offre de stages comme le soutien scolaire pour les collégiens et le renforcement des acquis pour les lycéens
- Création de nouvelles manifestations comme Expo ton Style, Festival du Court Métrage, Fête du jeu vidéo, Concert Hip-Hop...
- Création d'une formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (10 places)
- Création du forum baby-sitting
- Création d'un club de journalistes en herbe

À venir

- Nouvelle permanence PIJ tous les jeudis après-midi dans les nouveaux locaux municipaux (7, rue Corneille)
- Election des nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes (25 sièges)
- Rencontre-débat sur les grossesses adolescentes
- Création d'un site internet en direction des jeunes
- Organisation d'une soirée humour avec le Jamel Comedy Show

SENIORS & SOLIDARITÉ

Service géré par un directeur général adjoint

Elue en charge du secteur : Adélaïde Piazza, adjointe au maire déléguée à l'action sociale, aux transports et à la coordination des élus

Partie intégrante des services municipaux, le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public qui a en charge la mise en œuvre d'une action générale de développement social en faveur des seniors et des familles. Il agit en étroite collaboration avec la Ville et ses services et en assure l'essentiel du financement.

	EFFECTIFS ET EMPLOIS CONSACRÉS	SERVICES RENDUS	DONNÉES CHIFFRÉES 2011
SENIORS	13 auxiliaires de vie sociale	Aide à domicile	Age moyen des personnes concernées : 85 ans
	3 agents sociaux	Portage des repas	52 personnes concernées pour un coût de 11 664 €
		Subventions aux associations caritatives et sociales	Club de l'Amitié : 25 700 € Réseau Joséphine : 2000 € Conférence St-Vincent de Paul : 5000 € Banque alimentaire de la Croix Rouge : 3500 €
ANIMATIONS ET ATELIERS SENIORS	7 agents	Résidence Héloïse (79 logements)	Age moyen des résidents : 83 ans
	2 agents	Ateliers Prévention « Santé Equilibre » et « Santé Mémoire »	15 participants
SOLIDARITÉ		Séjours et sorties	96 personnes concernées
		Organisation de manifestations spécifiques comme le Loto des seniors et le goûter dansant	200 participants en moyenne
	3 agents d'accueil 1 personne chargée de l'Aide Sociale aux personnes âgées et handicapées 1 assistante sociale 1 secrétaire comptable	Aide pour la constitution des dossiers d'aide sociale Aide dans les dossiers de contentieux locatifs Aides d'urgence et secours ponctuels	180 dossiers d'aide sociale constitués 59 personnes reçues dans le cadre d'une enquête d'assignation 60 dossiers d'admissions au Revenu de Solidarité Active 76 ménages aidés soit 94 bénéficiaires pour un budget de 13 250 €

Loto des seniors organisé à la salle des Fêtes le 16 novembre 2011



Ce qui est nouveau depuis 2008

- Création d'une permanence d'écrivain public
- Mise en place d'une consultation d'aide à la parentalité
- Mise en place d'un service animations seniors
- Mise en place d'une navette de transport (M'Bus) pour personnes âgées et/ou à mobilité réduite, afin de faciliter les déplacements quotidiens
- Réalisation d'un diagnostic social du territoire

À venir

- Mise en place d'un microcrédit social (première convention signée dans le Val d'Oise)
- Mise en place de sorties thématiques

CULTURE

Service géré par un directeur des affaires culturelles et une assistante
Elue en charge du secteur : Noëlle Dartigues, adjointe au maire déléguée à l'action culturelle

Promouvoir la culture pour tous les Montmorencéens et la rendre accessible dans l'ensemble des quartiers de la ville : une préoccupation essentielle pour la municipalité.

	EFFECTIFS ET EMPLOIS CONSACRÉS	SERVICES RENDUS	DONNÉES CHIFFRÉES 2011
MUSÉE JEAN-JACQUES ROUSSEAU	1 directrice 1 régisseur des collections 1 bibliothécaire 1 médiatrice culturelle 1 assistante 1 agent d'accueil 1 archiviste référent patrimoine local	Conservation des lieux, des objets liés à la vie de Jean-Jacques Rousseau à Montmorency et à l'histoire de la ville Expositions temporaires sur l'œuvre de Rousseau, le XVIII ^e siècle et l'histoire de Montmorency Accueil des lecteurs et chercheurs à la Bibliothèque d'études rousseauistes : consultation de la base de données	Fréquentation de janvier au 16 août (suivi d'une fermeture pour travaux) : 1 233 personnes dont 19,5% d'enfants.
BIBLIOTHÈQUE AIMÉ CÉSAIRE	1 directrice 6 référents patrimoine et bibliothèque	Développement de l'accès à la lecture publique Organisation de soirées contes et des manifestations autour de la lecture (Génération Manga, ateliers Internet enfants et adultes, ateliers calligraphie,...) Volet Multimédia : prêt DVD, CD, consultation Internet	66 327 prêts 700 fréquentations/semaine soit 32 900 par an 1757 personnes utilisent le pôle de consultation Internet
CONSERVATOIRE ANDRÉ ERNEST MODESTE GRÉTRY	1 directrice 1 assistante 20 professeurs de musique 2 professeurs de danse	Développement de l'accès à la pratique instrumentale et artistique pour tous les publics Intervention dans les écoles de musiciens en milieu scolaire (DUMI) Pratiques collectives (danse, ensembles instrumentaux et vocaux) Partenariat avec des organismes de formations	350 élèves suivent des cours de musique 93 élèves suivent des cours de danse 12 instruments différents proposés et 3 pratiques chorégraphiques
SALLE LUCIE AUBRAC	1 référent culturel	Une salle multiculturelle dédiée au spectacle vivant professionnel (théâtre, musique, expositions), aux conférences et à des soirées lectures.	8 expositions 5 conférences 6 concerts 7 pièces de théâtre 3 soirées lectures
SERVICE CULTUREL	1 chef de service 1 référent culturel	Organisation des manifestations culturelles	
Partenaire MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE		Activités multiples pour les adultes et les enfants Spectacles	Subvention 2011 : 414 000 euros Travaux de réfection et de mise en accessibilité : 863 000 euros

Ce qui est nouveau depuis 2008

- De nouveaux rendez-vous culturels : Salons de l'Hôtel de Ville, Echos du Monde, Génération Manga, Concert de jazz
- Ouverture de la salle multiculturelle Lucie Aubrac
- Ouverture d'une classe de trombone et d'une classe de danse jazz pour adultes au Conservatoire A.-E.-M. Grétry
- Ateliers Internet à la Bibliothèque Aimé Césaire

À venir

- Travaux au Musée Jean-Jacques Rousseau (salle d'exposition et muséographie, façade, mur)
- Commémoration du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau
- Réouverture du cinéma Eden

Concert de Tricia Evy à la salle Lucie Aubrac le 8 octobre 2011



FÊTES & CÉRÉMONIES

Le service Fêtes et Cérémonies et le service des Sports sont gérés par un chef de service
Elue en charge du secteur : Brigitte Puzzuoli, adjointe au maire déléguée à la promotion de la Ville, au tourisme et au jumelage

La conception, l'organisation et la promotion de l'ensemble des manifestations et animations proposées par la Ville sont assurées par le service Fêtes et Cérémonies, en lien avec les autres services municipaux et avec l'aide logistique des services techniques.

	EFFECTIFS ET EMPLOIS CONSACRÉS	SERVICES RENDUS	DONNÉES CHIFFRÉES 2011
MANIFESTATIONS	2 agents administratifs 1 agent logistique	Organisation des manifestations de la Ville Organisation des commémorations et cérémonies patriotiques Soutien logistique aux associations de la ville	Fréquentation des Naturelles de Montmorency : 20 000 personnes sur 3 jours Fréquentation du Feu d'artifice : 3000 personnes
SALLES MUNICIPALES	3 agents d'accueil et d'entretien	Accueil, entretien et relation avec les usagers (associations, grand public...)	

Ce qui est nouveau depuis 2008

- Animations de Noël : grande roue et carrousel
- Les Naturelles de Montmorency
- Feu d'artifice au parc des sports de la Butte-aux-Pères
- Lancement des Illuminations de Noël avec les enfants des écoles et des accueils de loisirs

Lancement des illuminations de Noël dans le parc de l'Hôtel de Ville

VIE ASSOCIATIVE

Chaque année, la Ville de Montmorency apporte un très important soutien logistique et financier aux associations montmorenciennes. Elle met aussi à leur disposition les salles municipales et son personnel. En 2011, le montant global des subventions versées a été de 1 039 588 euros.

	SUBVENTIONS 2011
Associations scolaires	112 450 euros
Associations à caractère social	43 320 euros
Associations sportives	162 260 euros
Associations culturelles et promotion de la ville	69 110 euros
Maison des Loisirs et de la Culture	414 000 euros
Associations jeunesse	233 188 euros
Associations d'Anciens Combattants	8150 euros

SPORT

Elu en charge du secteur : Jean-Michel Carbonne, adjoint au maire délégué aux sports et à la vie associative

La ville de Montmorency est reconnue pour la qualité exceptionnelle de ses installations sportives, qui représentent près de 14 hectares. L'équipe de France de Football est d'ailleurs venue s'y entraîner. Ces lieux accueillent quotidiennement les scolaires et les adhérents des nombreuses associations sportives.



Entraînement de l'équipe de France de Football le 26 mars 2011 au parc des sports de la Butte-aux-Pères

	EFFECTIFS ET EMPLOIS CONSACRÉS	SERVICES RENDUS	DONNÉES CHIFFRÉES 2011
LE PARC DES SPORTS DE LA BUTTE-AUX-PÈRES 3 terrains stabilisés 4 terrains en herbe dont un terrain d'honneur 1 pas de tir à l'arc 1 boulodrome couvert 1 dojo 1 salle de danse 1 gymnase 1 salle de tennis de table 1 salle de gymnastique 1 piste de saut en longueur	1 responsable-adjoint 11 agents	Accueil des usagers sur l'ensemble des équipements sportifs : associations et scolaires Entretien des installations sportives Organisation d'événements sportifs : - Événements ville : Corrida pédestre... - Événements ponctuels (entraînement de l'équipe de France de Football, Finale régionale Île-de-France de Rugby, compétitions régionales ou nationales dans diverses disciplines) Soutien aux associations pour l'organisation des manifestations sportives	4500 licenciés dont 50% de jeunes et 33% de femmes 50 associations sportives Subventions aux associations : 162 260 €
LES GALLERANDS 8 courts de tennis dont 3 couverts / 1 gymnase 1 plateau d'évolution	2 agents	Accueil des usagers Entretien des installations sportives Soutien aux associations pour l'organisation des manifestations sportives	

LES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

Terrains de proximité (Florian et Jean XXIII)
Skate Park
Mini Stade David Agostini

AUTRES INSTALLATIONS :

Terrain de rugby de l'OGEM
Gymnase Ferdinand Buisson

Entretien des installations sportives

Ce qui est nouveau depuis 2008

- Création du Mini Stade David Agostini
- Création d'une piste de saut en longueur
- Renouvellement du matériel sportif (but de football, panneau de basket)
- Création de terrain de football à 7

À venir

- Nouveaux locaux destinés au service des sports sur le site de la Butte-aux-Pères
- Rénovation des vestiaires des stades
- Amélioration des éclairages des terrains extérieurs

DÉMOCRATIE LOCALE & INFORMATION

Elus en charge du secteur :
Romain Eskenazi, adjoint au maire
délégué à la jeunesse et à la vie des
quartiers et Brigitte Puzzuoli, adjointe au maire déléguée à la promotion de la Ville, au tourisme et au jumelage

Créer les conditions d'un dialogue permanent avec les habitants de Montmorency sur tous les sujets du quotidien et de l'avenir : c'est l'objectif poursuivi par la municipalité afin que chaque citoyen soit aussi un acteur de sa ville.

SERVICES RENDUS	DONNÉES CHIFFRÉES 2011
CONSEILS DE QUARTIER Outil de démocratie locale, les conseils de quartier ont pour objectif de contribuer à renforcer le lien social entre les habitants d'un même quartier et entre les différents quartiers de la ville. C'est aussi un lieu d'échange et de proximité, un espace de dialogue, de réflexion et de concertation entre les Montmorencéens et leurs élus. Sur la base du volontariat, les conseils de quartier réunissent les habitants, représentants du monde associatif, commerçants et professionnels qui ont souhaité y participer.	4 réunions plénières de chacun des 3 conseils de quartier (dont une réunion en octobre 2011 consacrée au renouvellement des conseillers) Dans chacun des 3 conseils de quartier, plusieurs réunions des groupes de travail thématiques (voirie, animation/culture, Plan Local d'Urbanisme, etc...)
RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION Les réunions publiques annuelles : tous les ans au mois de février, dans chacun des 3 quartiers Des réunions publiques thématiques sur les sujets d'actualité	8 février 2011 à l'Eden (centre-ville) 9 février à l'école Jules Ferry (Bas-Montmorency) 10 février à la salle Jean XXIII (Haut-Montmorency) Réaménagement de la place de l'Europe : le 3 février (école Jules Ferry) PLU : le 25 mai (salle des fêtes) Restructuration du groupe scolaire Pasteur : le 27 janvier (présentation du projet) et le 15 décembre (présentation de la phase de chantier) Réaménagement de la Place de l'Auditoire : le 29 septembre au Conseil des prud'hommes Travaux d'assainissement CAVAM dans la « Cité des Musiciens » : le 8 décembre (salle Jean XXIII)
INFORMATION MUNICIPALE Publications : Lettre du maire et M comme Montmorency / Site internet de la ville / Plaquettes et documents d'information / Affiches et invitations	12500 ex. pour 10 publications par an 125 affiches créées par an



Ce qui est nouveau depuis 2008

- Création des conseils de quartier
- Instauration des réunions publiques d'information (annuelles et thématiques)
- Création du magazine municipal *M comme Montmorency* et de *La Lettre du Maire*

À venir

- Réunions publiques annuelles d'information les 14, 15 et 16 février 2012
- Réunions thématiques (dates à confirmer) : place de l'Europe, PLU, travaux parc Séchan, réaménagement de la place de l'Auditoire
- Nouveau site internet de la ville

SÉCURITÉ

Service géré par un chef de service et une assistante
Elu en charge du secteur : Patrice Foglia, adjoint au maire délégué à l'administration générale, à la prévention et à la sécurité de la ville.

Mis à disposition par la CAVAM et placés sous l'autorité du Maire, les policiers municipaux sont chargés d'assurer la sécurité et la tranquillité publiques de la commune. Leur travail de proximité est complémentaire de celui de la Police Nationale mais ils ne peuvent en aucun cas suppléer aux missions de maintien de l'ordre qui sont de la compétence de l'Etat.

EFFECTIFS ET EMPLOIS CONSACRÉS	SERVICES RENDUS	DONNÉES CHIFFRÉES 2011
PRÉVENTION	Prévention et sensibilisation à la sécurité routière dans les écoles, collèges et lycées	1000 enfants (Grande section de maternelle ; CE2 et CM2) concernés
	11 policiers municipaux dont le responsable de la police municipale	Îlotage de proximité et contrôle de vitesse préventif
SURVEILLANCE	4 vacataires école	150 lycéens environ sensibilisés aux dangers de la route
	3 agents de surveillance de la voie publique	Surveillance des établissements scolaires
VERBALISATION	Surveillance des habitations dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV)	Surveillance générale du territoire
	Relever et verbaliser les infractions routières pour améliorer la sécurité	Opérations Tranquillité Vacances : 90 foyers concernés
		● 443 contraventions dressées : - 225 pour usage du téléphone portable au volant - 128 pour non apposition ou non présentation du certificat d'assurance ● 224 contrôles de vitesse réalisés et 159 personnes verbalisées
	Verbalisations des infractions au stationnement	2245 verbalisations
	Fourrières	136 mises en fourrière pour stationnements gênants et abusifs

Ce qui est nouveau depuis 2008

- Acquisition de radars pédagogiques
- Patrouilles nocturnes (2 fois par mois de façon aléatoire)
- Renforcement de la lutte contre les infractions au code de la route (vitesse, alcoolémie...)

À venir

- Renforcement de l'îlotage de proximité dans les trois quartiers de la ville avec un référent unique
- Renforcement des patrouilles à vélo dans les trois quartiers de la ville



ÉTAT CIVIL & CITOYENNETÉ

Service géré par une chef de service

Elu en charge du secteur : Patrice Foglia, adjoint au maire délégué à l'administration générale, à la prévention et à la sécurité de la ville.

De l'enregistrement des naissances à l'organisation des élections, en passant par la gestion des cimetières communaux, ce service qui reçoit plus de 100 personnes par jour est un véritable lien entre la ville et ses citoyens.

	EFFECTIFS ET EMPLOIS CONSACRÉS	SERVICES RENDUS	DONNÉES CHIFFRÉES 2011
CITOYENNETÉ	1 agent	Organisation des élections avec préparation des scrutins politiques et professionnels Gestion des listes électorales	13 489 électeurs répartis sur 11 bureaux de vote
		Recensement de la population	800 personnes / an recensées
		Recensement militaire ou citoyen des jeunes de 16 ans	1709 jeunes recensés
ETAT CIVIL	3 agents	Gestion du courrier	8548 courriels gérés 50 courriers par jour
		Accueil du public	100 personnes / jour en moyenne
		Enregistrement des actes de naissance, décès	2625 actes de naissance délivrés 410 actes de décès
		Délivrance des livrets de famille	1300 livrets délivrés
		Préparation des mariages	72 actes de mariage
		Délivrance des attestations d'accueil	178 attestations d'accueil
GESTION DES CIMETIÈRES	1 agent	Gestion des cimetières	1510 emplacements pour le cimetière rue de Galliéni 3790 emplacements pour le cimetière rue de Groslay
		Autorisation d'inhumation	Reprise de 60 concessions par an
GUICHET MULTI ACTIVITÉS	3 agents	Inscriptions aux activités périscolaires et scolaires	100 personnes / jour en moyenne
		Délivrance des cartes d'identité, passeports biométriques, sorties de territoire	1634 passeports délivrés 1890 cartes d'identité 270 sorties de territoire

Ce qui est nouveau depuis 2008

- Célébration de **baptêmes républicains** (baptêmes civils)
- Ouverture du pôle biométrique pour les passeports
- Création d'un ossuaire municipal
- Création du « carré de la solidarité »
- Travaux de réfection des allées et du mur d'enceinte pour le cimetière de Groslay
- **Création d'un site cinéraire** comportant un jardin du souvenir et des cases de columbarium au cimetière de Groslay
- Inscriptions sur les listes électorales et recensement militaire pour les jeunes par Internet

À venir

- Ouverture du système biométrique pour les cartes d'identité et les permis de conduire
- Réorganisation des locaux du service Etat civil pour plus de confidentialité
- Réfection des allées et de la signalétique dans les deux cimetières

URBANISME & DÉVELOPPEMENT LOCAL

Service géré par une chef de service et une assistante

Elu en charge du secteur : Bruno Boutron, adjoint au maire délégué à l'urbanisme et à l'environnement économique

Véritable outil de stratégie pour le développement de la ville, le service Urbanisme, Aménagement et Développement du territoire accompagne la commune dans la mise en œuvre des projets de territoire. Le Montmorency de demain, entre préservation du cadre de vie et modernité, est en marche.

	EFFECTIFS ET EMPLOIS CONSACRÉS	SERVICES RENDUS	DONNÉES CHIFFRÉES 2011
AMÉNAGEMENT ET PROSPECTIVE	1 chargée de mission PLU	Réalisation du PLU (Plan Local d'Urbanisme)	Concertation depuis 2009 : 8 ateliers thématiques, 2 expositions, 3 réunions spéciales avec les conseils de quartier, 1 réunion publique, 1 conférence
		Projets urbains : conduite de projet pour la requalification de la Place de l'Europe	7 réunions publiques organisées depuis 2008
		Politique d'acquisition foncière	Examen de 403 déclarations d'intentions d'aliéner
DROITS DES SOLS ET PROCÉDURES RÉGLEMENTAIRES DE L'URBANISME	1 instructrice des autorisations du droit des sols	Gestion des autorisations administratives d'urbanisme (permis de construire, de démolir, déclaration préalable de travaux)	33 permis délivrés 185 déclarations préalables 460 certificats d'urbanisme
		Gestion des visites de conformité et des contentieux	
		Suivi administratif des périls	8 dossiers en cours
		Gestion des visites de sécurité	16 visites effectuées
ECONOMIE LOCALE	1 chargée de mission « économie locale »	Réflexion sur la redynamisation du commerce local et programmation urbaine (avec subventions du FISAC et de la CAVAM)	50 commerces interrogés 300 personnes interrogées
		Suivi et redynamisation des marchés forains	17 commerçants abonnés sur le marché Levanneur
		Relation avec les commerçants	200 commerçants

Ce qui est nouveau depuis 2008

- Réalisation du Plan Local d'Urbanisme
- Conduite de projet pour la requalification de la **Place de l'Europe** avec :
 - mise en place de la programmation urbaine
 - modification du Plan d'Occupation des Sols
 - consultation des promoteurs
 - concertation et réunions publiques
 - accords fonciers : promesse de vente, servitudes...
 - coordination des partenaires
 - gestion des contentieux
- Création d'un partenariat étendu avec l'Association des Commerçants et Artisans de Montmorency avec coordination des actions commerciales
- Recrutement d'une chargée de mission économie locale

À venir

- **Réalisation de l'aménagement de la place de l'Europe**
- Approbation définitive du Plan Local d'Urbanisme
- Plan d'actions de redynamisation du cœur de ville
- Suivi de la construction, par l'hôpital Eaubonne-Montmorency, d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
- Restructuration de la crèche de la Nouvelle Étoile
- Mise en place d'une étude de gestion et de commercialisation des marchés forains
- Création d'une base de données commerce et artisanat

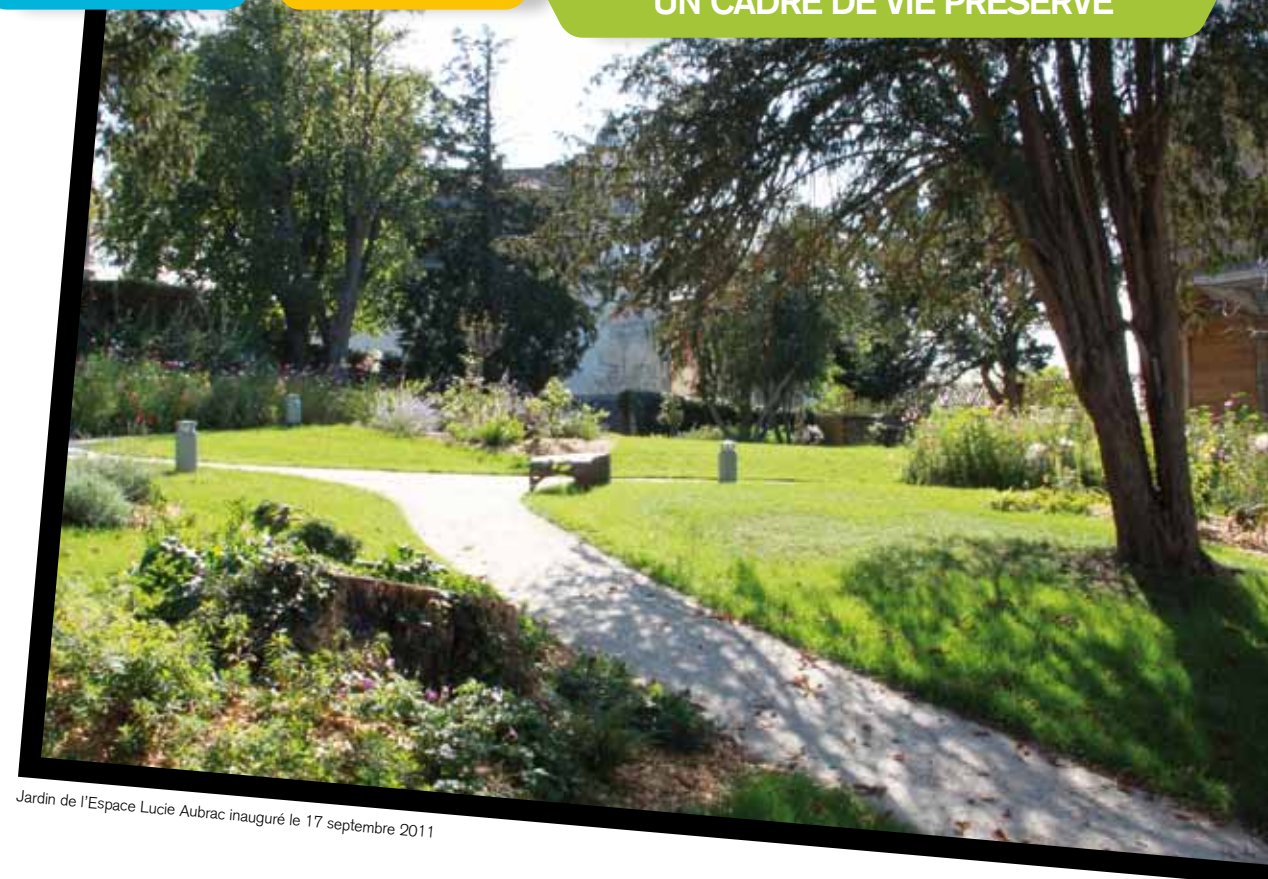
ESPACE VERTS

Service géré par un chef de service et une assistante

Elue en charge du secteur : Cécile Lutz-Callipel, adjointe au maire déléguée à l'environnement au cadre de vie et aux affaires techniques

Le cadre de vie qu'offre Montmorency fait la fierté de ses habitants. Pour la municipalité, la création, l'entretien et la valorisation des espaces verts publics sont évidemment des priorités. Dans le cadre du « plan vert » désormais engagé, l'objectif est de réaffirmer, chaque fois que cela est possible et dans chaque quartier, l'identité verte de Montmorency en développant et en préservant ces espaces.

	EFFECTIFS ET EMPLOIS CONSACRÉS	SERVICES RENDUS	DONNÉES CHIFFRÉES 2011
ENTRETIEN		Entretien du patrimoine naturel de la ville (plantation, tonte, désherbage sans produit phytosanitaire) Entretien du patrimoine arboré (taille des arbres tiges)	31 hectares d'espaces verts aménagés et entretenus
		Suivi de l'entretien des aires de jeux : 9 aires dans les parcs de la ville et 8 dans les groupes scolaires	71 000 euros consacrés à la requalification des aires de jeux du parc Maurice Berteaux, de la rue Marivaux (résidence Florian), de la rue Corneille (Résidence Pascal) et du parc de l'Hôtel de Ville
			Reprise des sols amortissants des aires de jeux des écoles Ferdinand Buisson, Primaire Pasteur 1 et Maternelle Jules Ferry
CRÉATION	14 jardiniers	Travaux de création de nouveaux espaces verts	Un nouveau jardin public de 2000 m ² créé en centre-ville (Jardin Lucie Aubrac) : 320 arbustes, 700 plantes vivaces, 4 cerisiers, 1 poirier et 260 m ² de gazon fleuri 15 cornouillers à fleurs plantés dans les jardinières de la rue Carnot (à l'issue des travaux de piétonnisation) 74 077 euros consacrés à la réhabilitation de la Mare aux Champeaux
		Fleurissement de la ville selon deux campagnes : une en mai et une en octobre	800 arbustes et 40 arbres tiges plantés (dont 10 cerisiers) 54 000 plantes (fleurs et bulbes) mises en terre annuellement
ÉVÉNEMENTS		Organisation du concours « jardins et balcons fleuris » pour les Montmorencéens	
		Participation au concours départemental « villes et villages fleuris »	Prix 2011 de la protection des espaces naturels
		Participation logistique aux manifestations de la Ville	Illuminations de Noël : installation des sapins



Jardin de l'Espace Lucie Aubrac inauguré le 17 septembre 2011

Ce qui est nouveau depuis 2008

- Travaux de **réhabilitation de la Mare aux Champeaux**
- **Création du Jardin Lucie Aubrac**
- Requalification progressive des aires de jeux (dépose des structures existantes et repose de nouveaux équipements) : parc Maurice Berteaux, aire de jeu dans la résidence Florian, aire de jeux rue Corneille, parc de l'Hôtel de Ville
- Reprise des sols amortissants des aires de jeux dans les écoles Ferdinand Buisson, Pasteur I et Maternelle Jules Ferry, La Fontaine
- Plantation de cerisiers dans le cadre de l'opération « 1000 cerisiers pour Montmorency »
- **Fin de l'utilisation des produits phytosanitaires.**
- Réfection de la place des cerisiers

À venir

- Poursuite du programme de requalification des aires de jeux
- Réfection des espaces verts du Musée Jean-Jacques Rousseau
- **Jardins familiaux** : création dans le parc de la Serve d'environ 20 parcelles destinées à la culture potagère, et d'un lieu à usage des utilisateurs afin de favoriser les échanges et la convivialité. L'une des parcelles sera adaptée aux personnes à mobilité réduite, une autre sera destinée aux projets pédagogiques des écoles.
- Place de l'Auditoire : réaménagement des espaces verts et plantation de nouvelles essences dans le cadre de la requalification générale de la place
- **Place de l'Europe** : une nouvelle étape du plan vert de Montmorency avec la création des **Jardins de l'Europe**

VOIRIE & TRAVAUX

Service géré par un chef de service et une assistante

Elus en charge du secteur : Cécile Lutz-Callipel, adjointe au maire déléguée à l'environnement au cadre de vie et aux affaires techniques et Joël Lemaître, conseiller municipal délégué aux travaux et au développement durable

Avec près de 70 kilomètres de voies communales, les travaux et l'entretien de la voirie constituent les missions les plus importantes de ce service.

	EFFECTIFS ET EMPLOIS CONSACRÉS	SERVICES RENDUS	DONNÉES CHIFFRÉES 2011
CHAUSSÉES ET TROTTOIRS	1 responsable du bureau d'études	Réfection et entretien des voies	1 511 617 euros
	1 assistant	Salage des voies	430 tonnes utilisées
	1 régisseur Voirie/Régie	Réfection des nids de poule	81 195 euros
	1 responsable garage		495 598 euros
ECLAIRAGE PUBLIC	1 responsable propriété		162 428 euros
ENFOUISSEMENT	2 surveillants voirie		63 242 euros
SIGNALISATIONS	2 chefs d'équipe		
	31 agents		

Ce qui est nouveau depuis 2008

- **Travaux d'enfouissement** : rue Galliéni, rue H. G. André, rue Féron, Chemin Vieux d'Andilly, rue du 11 novembre, avenue de Domont, avenue des Tilleuls, Chemin des Hauts Briffaults, rue des Basserons, boulevard de l'Orangerie, ruelle des Hauts Chesneaux, rue Bague, rue du Mont Louis et rue Carnot
 - **Travaux de voirie** (réfection enrobé, trottoirs ou chaussées) : Chemin des Bois Briffaults, rue de la Vérité, avenue G. Clémenceau, Ruelle des Basserons, rue de Jaigny, rue de l'Abreuvoir, Allée F. Dragoni, avenue V. Hugo, rue Emile, rue de Savat, rue Mont Louis, rue du Jeu de l'Arc, allée de la Chênée, chemin Rural entre Rue de la Chênée et rue de la Butte aux Pères, rue Bague, rue du Président Brisson, rue Rey de Foresta, Parking du Conservatoire (1^{ère} tranche), rue des Acacias, rue de Bellevue, rue Chevalier, rue T. Vacher, abords du Mini-Stade David Agostini, boulevard de l'Orangerie, avenue de la Division Leclerc, rue des Gallerands, rue Carnot, Villa des Sablons, rue de la Caille, complexe des Gallerands.
Réfection allées du cimetière rue de Groslay.
Réfection des nids de poule dans les trois quartiers
 - **Travaux d'éclairage public** : rue J. Moulin, rue Pascal, rue de l'Oseraie, quartier de la Chênée, Allée de Chantilly, sente de la Chataigneraie, rue Bague, rue T. Vacher, rue Racine, rue des Alouettes, rue Le Laboureur
 - **Mise en lumière** de la Rue Carnot, du jardin Lucie Aubrac et de l'Hôtel de Ville
 - **Eclairage** : parc des Sports de la Butte-aux-Pères et dans toutes les rues où l'enfouissement a eu lieu.
 - **Changement des feux tricolores** : angle rue des Loges et rue de la République, angle rue des Loges et rue des Chesneaux, rue T. Vacher
 - **Travaux divers** : création d'un local à poubelle sur le parking Demirleau, aménagement de l'accès à l'hôpital rue J. Moulin, création d'un plateau surélevé rue des Gallerands, réfection du sentier d'Orgeant
- SIGNALÉTIQUES :**
- Reprise de la signalisation horizontale et verticale dans différentes rues
 - Renouvellement du mobilier urbain
- PLAN DE MISE EN SÉCURITÉ :**
- Aménagement de zones 30
 - Aménagement pour la sécurisation de la rue des Chesneaux et de la rue de la République
 - Feu tricolore rue de Knutsford
 - Plan d'accessibilité de la voirie et réalisation par tranches de mise en conformité (abaissement de trottoirs, installation de dalles podotactiles, signalement sonore pour les feux tricolores et places de stationnement pour handicapés)
 - Piétonnisation de la rue Carnot

À venir

- Travaux d'enfouissement Parc Séchan
- Réaménagement de la Place de l'Auditoire
- Etude sur le réaménagement de la place Roger Levanneur
- Poursuite de la réfection des allées dans les 2 cimetières
- Travaux d'entretien et de réfection sur diverses voies communales dans les trois quartiers (rue du Panorama, boulevard d'Andilly...)
- Sanitaires du parc de la mairie, de l'esplanade de l'Europe et de la mare aux Champeaux

TRANSPORTS

Elue en charge du secteur : Adélaïde Piazzì, adjointe au maire déléguée à l'action sociale, aux transports et à la coordination des élus

L'amélioration des transports est l'une des préoccupations majeures de la municipalité élue en mars 2008. Mise en service en juin 2008, la navette nocturne des vendredis, samedis et veilles de jours fériés a permis de faciliter les déplacements en soirée des montmorencéens entre Enghien et Montmorency. Fin 2008, les horaires de la ligne Verte du dimanche matin (La Chênée-Marché-Piscine-Gare d'Enghien) avaient été renforcés. Le travail mené depuis 3 ans a permis d'identifier très précisément la nature des besoins et d'y apporter les premières réponses.

LE M'BUS

Se rendre à l'hôpital, se déplacer pour un rendez-vous dans la ville ou dans une commune limitrophe, ou simplement aller faire ses courses ou son marché : pour certaines personnes à Montmorency, c'est aujourd'hui une vraie difficulté.

Le M'Bus, un nouveau service de transport « à la carte » (à partir du domicile), est en fonction depuis le 23 janvier.

Doté de 8 places, le M'Bus fonctionne :

- le lundi et jeudi de 13h45 à 16h45

- le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h15

Qui peut en bénéficier ?

Tous les Montmorencéens de plus de 60 ans et/ou les possesseurs de la carte d'invalidité portant la mention « station debout pénible » ou de la carte de priorité pour les personnes handicapées.

Pour quelles destinations ?

Deux types de destination sont proposées :

- destinations libres sur Montmorency, Enghien-les-Bains et Groslay, ainsi que vers l'Hôpital Simone Veil (sites de Montmorency et d'Eaubonne)

- destinations fixes : le mercredi matin pour le marché de la Place Levanneur et les commerces du Centre-Ville, et le vendredi matin pour l'Intermarché et les commerces du haut de la ville.

Comment ça marche ?

L'utilisateur constitue au préalable son dossier auprès du CCAS. Ensuite, pour chaque déplacement, l'utilisateur contacte le CCAS au plus tard 48h à l'avance. Toutes les inscriptions et l'achat des tickets se font auprès du CCAS (17, avenue Charles-de-Gaulle, Tél : 01 34 17 60 99).

Combien ça coûte ?

Le tarif est de 1,50€ par trajet (soit 3 euros l'aller-retour).



L'AMÉLIORATION DE LA DESSERTE DE LA LIGNE 15M

Quel est l'enjeu ?

Aujourd'hui, parmi les lignes de bus qui desservent Montmorency du sud au nord, la ligne 15M est celle qui a le parcours le plus complet. Mais en-dehors des heures de pointe le matin et en toute fin d'après-midi, la ligne ne dessert pas toute la partie Nord de la Ville (entre l'arrêt Franklin Roosevelt et l'arrêt la Chênée).

Quel est l'objectif ?

Une desserte systématique de Montmorency, du nord au sud, tout au long de la journée, du lundi au vendredi.

Où en est-on ?

La Ville a obtenu le soutien de ses partenaires dans ce projet :

la CAVAM, le SIEREIG et la société TVO. L'accord du STIF, autorité régulatrice des transports en Ile-de-France, est indispensable: il est attendu dans les prochains mois.



BÂTIMENTS

Service géré par un chef de service et une assistante

Elue en charge du secteur : Cécile Lutz-Callipel, adjointe au maire déléguée à l'environnement au cadre de vie et aux affaires techniques

Entretien, préserver et développer le patrimoine communal de la ville : telles sont les principales missions du service bâtiment. La conservation et la préservation du bâti exceptionnel de la ville concourent à la volonté toujours plus forte de valoriser le patrimoine de Montmorency.

	EFFECTIFS ET EMPLOIS CONSACRÉS	SERVICES RENDUS	DONNÉES CHIFFRÉES 2011
ENTRETIEN DU BÂTI	1 responsable régie bâtiment 2 agents polyvalents 1 électricien 1 maçon 1 menuisier 1 serrurier ferroneur 5 peintres 1 chargé des contrats d'entretien	Entretien du patrimoine communal soit plus de 50 lieux dans la ville Gestion de la sécurité (alarme, extincteur...) et des fluides (eau, chauffage, électricité...)	Rénovation de la Conciergerie (place Château Gaillard) : 893 000 € Réfection des peintures des salles de classe au groupe scolaire La Fontaine : 35 000 € Fourniture et pose des bancs réversibles à la Collégiale : 48 000 € Travaux de confortement du mur de soutènement de l'école Pasteur (rue Le Laboureur) : 404 000 €
RESTRUCTURATION DU BÂTI	2 chargés de travaux		Réfection et mise en accessibilité de la MLC : 863 000 € Création de nouveaux locaux municipaux (dont un Relais d'Assistants Maternelles) au 7, rue Corneille : 178 000 € Installation d'un bâtiment pour le bureau du service des sports : 95 000 €

Ce qui est nouveau depuis 2008

- Création de nouveaux locaux municipaux (dont un Relais d'Assistants Maternelles) au 7, rue Corneille
- Rénovation de la peinture et du sol « zone petits » à la Bibliothèque Aimé Césaire
- Création et remplacement des portes à la maternelle Louis Blanc
- Fourniture et pose des bancs de la Collégiale
- Rénovation de la Conciergerie (ravalement du bâtiment, création de bureaux, d'un salon de thé et des bureaux de l'office de tourisme, remplacement du kiosque dans le jardin)
- **Réfection totale de la MLC**
- Travaux de confortement du mur de la rue Le Laboureur et suppression des étais installés il y a près de 20 ans
- Création d'une rampe d'accès pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) au CCAS

À venir

- Suivi du chantier du groupe scolaire Pasteur
- **Travaux au Musée Jean-Jacques Rousseau**
- Etude de projet pour la réouverture du cinéma Eden
- Remplacement du portail de la rue St Denis

PATRIMOINE

AU RYTHME DE ROUSSEAU 2012

Tout au long de l'année 2012, Montmorency vivra au rythme des célébrations du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau.

L'histoire de Montmorency est en effet intimement liée à celle de son hôte le plus illustre. Le philosophe fait partie de l'identité culturelle et historique de Montmorency, où il vécut de 1756 à 1762 et écrivit une partie majeure de son œuvre mondialement connue.

Le « Petit Mont-Louis », qui comprend la maison du philosophe, son jardin et son cabinet de travail est aujourd'hui le musée Jean-Jacques Rousseau. Classé monument historique, il bénéficie de l'appellation « Musée de France » et, depuis 2011, du label « Maison des illustres ».

En 2012, le musée va bénéficier de travaux importants destinés à mieux accueillir ses visiteurs : réfection complète de la salle d'exposition et de la muséographie, de l'accueil, du mur extérieur et du jardin. Dès la fin du mois d'avril, tous les visiteurs pourront à nouveau profiter du jardin et, tous les week-ends de mai, de la maison de Rousseau.

LABEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

La ville de Montmorency s'est engagée dans la démarche d'obtention du label « Ville et pays d'art et d'histoire »

Attribué par le Ministère de la Culture et de la Communication, ce label est la reconnaissance de la mise en œuvre d'une politique de valorisation du patrimoine. Près de 137 villes en sont déjà dépositaires.

Le label « Ville ou Pays d'art et d'histoire » est attribué à des territoires (communes ou regroupements de communes) qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur patrimoine et de leur architecture par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie.

De façon générale, le label est un véritable moteur d'attractivité pour les villes qui l'obtiennent, aussi bien pour les habitants actuels et futurs que pour les visiteurs et investisseurs potentiels. Il permet également de sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et au patrimoine, en particulier le jeune public, et favorise un tourisme de qualité.



PROPRETÉ & QUALITÉ DE VIE

Service géré par un chef de service et une assistante
Elue en charge du secteur : Cécile Lutz-Callipel, adjointe au maire déléguée à l'environnement au cadre de vie et aux affaires techniques

Outre les missions confiées au service voirie pour l'entretien des espaces publics, des thématiques spécifiques préoccupent les habitants de Montmorency.

SERVICES RENDUS	DONNÉES CHIFFRÉES 2011
LUTTE CONTRE LES TAGS Intervention anti graffitis	6192 tags nettoyés
LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES Objectif : augmenter le nombre de distributeurs de sacs disponibles dans la ville, et inciter les propriétaires de chiens à faire preuve de civisme. Cela passe par un renouvellement du mobilier urbain, de la signalétique et par un renforcement de la verbalisation.	Signature d'un marché à bons de commande, dans la limite d'un plafond de 47 840 euros par an
LUTTE CONTRE LES NUISANCES AÉRIENNES Accompagnement des habitants pour l'obtention de l'aide financière aux travaux d'insonorisation des logements situés dans la zone du PGS (plan de gêne sonore)	100 dossiers de Montmorencéens défendus et obtenus devant la CCAR (Commission consultative d'aide aux riverains), présidée par le Sous-Préfet de Sarcelles
Implantation de stations de mesure de bruit via l'association « BruitParif », dans le cadre d'un partenariat Ville-CAVAM-Région-Conseil général	Subvention de la CAVAM de 15 000 euros pour l'implantation de 6 stations sur les 8 villes de la CAVAM (dont 2 à Montmorency)
Partenariat avec l'Advocnar (Association de défense contre les nuisances aériennes)	Participation des élus à la manifestation au Trocadéro du 24 septembre Participation du maire de Montmorency au comité de pilotage de la « Table ronde des élus contre les nuisances aériennes » Versement d'une subvention de 500 euros à l'association

Ce qui est nouveau depuis 2008

- La défense des dossiers des Montmorencéens devant la CCAR
- Le renforcement de la lutte contre les déjections canines
- Le partenariat avec l'ADVOCNAR
- Le projet d'implantation des stations de mesure de bruit

À venir

- L'implantation effective des stations de mesure de bruit et la collecte des données



TRÈS HAUT DÉBIT

Montmorency aura la fibre optique

La municipalité a pour objectif, depuis 2008, de rattraper son retard et de préparer l'avenir en terme notamment d'infrastructures. Le déploiement progressif du « FTTH » (fiber to the home) à Montmorency est décidé : les premiers travaux préparatoires auront lieu en 2014, l'installation de la fibre optique débutant l'année suivante.

UNE VILLE AUJOURD'HUI PÉNALISÉE

Les montmorencéens ne bénéficient pas d'un accès suffisant au haut débit Internet via la technologie ADSL. Une situation évidemment anormale pour une ville de plus de 20 000 habitants et si proche de Paris, et qui pénalise aussi bien les familles que les entreprises, les commerces et les services publics.

POURQUOI CETTE SITUATION ?

Quelque soit le fournisseur d'accès, le débit ADSL dépend encore aujourd'hui de répartiteurs appelés « NRA » (nœud de raccordement d'abonnés). Plus l'utilisateur est éloigné géographiquement du NRA, plus le débit auquel il peut avoir accès se réduit. Or le NRA dont dépendent l'ensemble des montmorencéens, quelque soit leur lieu d'habitation, est situé à Soisy-sous-Montmorency. Cela explique notamment que les habitants du Haut-Montmorency soient particulièrement défavorisés en la matière.

LA FIBRE OPTIQUE : UNE PRIORITÉ NATIONALE, MAIS DES CONTRAINTES FORTES DE L'ÉTAT

L'enjeu essentiel était d'inscrire Montmorency dans le cadre des nouvelles priorités définies par l'Etat : en effet, depuis quelques années l'Etat n'autorise plus l'implantation de nouveaux « NRA »

et il oblige les opérateurs à équiper progressivement l'ensemble du territoire national en fibre optique : une technologie infiniment supérieure à l'ADSL puisqu'elle permet un débit jusqu'à 100 mégas.

Montmorency – comme d'ailleurs les autres villes de la CAVAM – a négocié et obtenu le déploiement de la fibre optique à compter de 2015. Ce déploiement se fera sur fonds propres des opérateurs, sans charge financière pour la Ville.

Montmorency fait donc partie des 69 communes du Val d'Oise (sur les 180 que compte le département) qui bénéficieront prioritairement du plan de déploiement de la fibre.

Les autres communes, quant à elles, devront investir financièrement dans des solutions collectives de « montée en débit » si elles veulent faire bénéficier leurs habitants de meilleurs débits. Mais ces solutions restent aujourd'hui très inférieures à la fibre en termes de performance (jusqu'à 20 mégas environ), et représentent évidemment un coût important pour ces communes.

DEMAIN

Après une phase préparatoire en 2014, les travaux de déploiement de la fibre optique seront réalisés entre 2015 et 2020. L'objectif de la municipalité est bien entendu que ce déploiement se fasse de façon équitable dans chacun des trois quartiers.

Les utilisateurs seront libres de choisir leur opérateur. Pour les co-propriétés et les immeubles collectifs, l'enjeu de la phase préparatoire en 2014 est de bien préparer l'arrivée de la fibre.

L'autre point fort de la fibre optique est d'éviter les phénomènes de déperdition, quelque soit l'éloignement entre l'utilisateur et les futurs « NRO » (nœuds de raccordement optique). Selon la règle fixée par l'Etat (1 NRO pour 360 foyers), environ 26 NRO seront implantés à Montmorency.

EN ATTENDANT LA FIBRE...

L'inscription de Montmorency dans le plan de déploiement de la fibre exclut la mise en place de solutions collectives de « montée en débit », du moins tant que l'Etat n'aura pas assoupli ses règles en la matière.

Mais il existe des solutions individuelles de « montée en débit » proposées par les opérateurs (notamment via le satellite), y compris pour les entreprises et les habitants des villes qui bénéficieront de la fibre optique. Elles peuvent cependant être assez onéreuses.

Avec le déploiement de la fibre optique, c'est donc la solution la plus durable, la plus optimale sur le plan technique et préférable à long terme sur le plan financier qui a été choisie.

UN FINANCEMENT MAÎTRISÉ DES ACTIVITÉS MUNICIPALES

Elu en charge du secteur : **Thierry Picart, adjoint au maire délégué aux finances locales, à la commande publique et à l'intercommunalité**

A l'occasion du Conseil municipal du 12 décembre, le budget de la commune a été voté pour l'année 2012.

Les impôts et taxes diverses constituent deux-tiers des recettes de fonctionnement. **En dépit des emprunts contractés par l'ancienne municipalité en 2006, l'augmentation de la fiscalité est contenue à 2,5%.** Ceci a été rendu nécessaire par le contexte de stagnation (voire de déclin) des dotations et

subventions des partenaires de la Ville. Les efforts engagés depuis désormais 3 ans permettent ainsi de contrôler la part allouée aux remboursements d'emprunts.

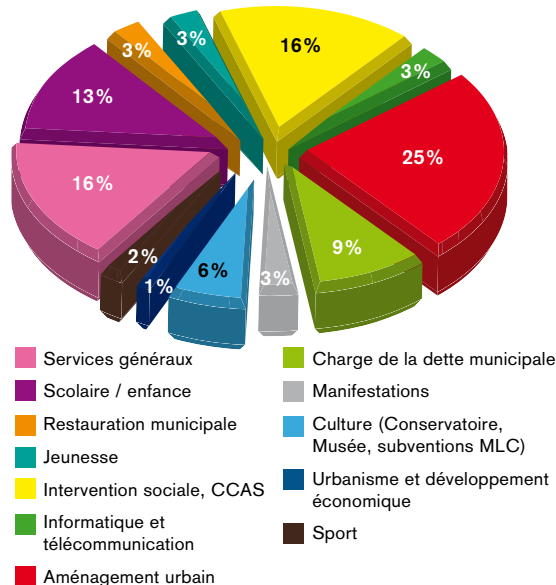
Pour autant, les impôts ne sont pas uniquement affectés au désendettement. Ils sont utilisés pour investir dans les équipements indispensables à la Ville (voirie, accessibilité des lieux publics...) et destinés à améliorer le cadre de la vie quotidienne (espaces verts...).

Parallèlement, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées sans être négligées. Elles permettent d'assurer les dépenses courantes ainsi que l'entretien des bâtiments de la commune.

Ce double équilibre entre recettes et dépenses mais aussi entre dépenses d'investissement et dépenses de fonctionnement permet à la Ville d'aborder sereinement l'année 2012.

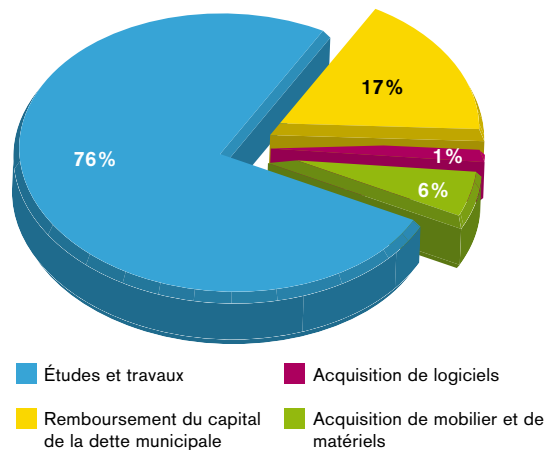
Dépenses de fonctionnement

26 188 520 €



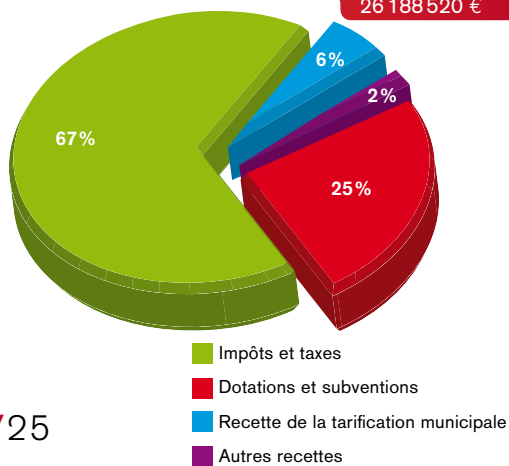
Dépenses d'investissement

12 382 943 €



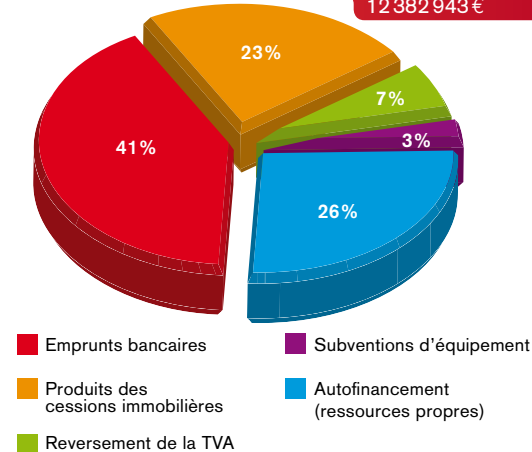
Recettes de fonctionnement

26 188 520 €



Recettes d'investissement

12 382 943 €



AGENDA

EN BREF...

JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION

Le jeudi 10 mars, l'Hôpital Simone-Veil participera à la journée nationale de l'audition. Le Docteur Belloc, chef du service ORL, et toute son équipe vous accueilleront de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h pour un dépistage gratuit et une présentation des solutions offertes.

SEMAINE DU THÉÂTRE DE TRÉTEAUX

Du 6 au 11 mars, la semaine sera consacrée au théâtre de tréteaux. Elle mettra la farce à l'honneur et proposera des spectacles en direction des écoles primaires et du grand public. Sur les tréteaux sera jouée la farce, genre théâtral très populaire au Moyen Âge et remis au goût du jour par Molière au XVII^e siècle. La compagnie Théâtre en Stock présentera notamment son spectacle *D'Artagnan s'en va-t-en guerre* et encadrera un stage gratuit sur le théâtre de tréteaux, le dimanche 11 mars (sur inscription). En partenariat avec la MLC de Montmorency
 Tarif : 8 euros
 Demi-tarif sous conditions
 Pour plus de renseignements, merci de contacter le service Culturel au 01 39 64 28 45.

ECHOS DU MONDE TECA CALAZANS ET LE DUO LUZI NASCIMENTO

Cette année, le concert Echos du Monde sera dédié à la musique Brésilienne le samedi 11 février à 20h30 à la salle des fêtes. Classe, charme et sensibilité : voilà trois qualificatifs qui reviennent chaque fois lorsqu'on parle de Teca Calazans. Sans doute l'expressivité de la voix, la classe du répertoire et le charme distingué de l'artiste expliquent-ils cela. Elle sera accompagnée par le duo Luzi Nascimento.
 Tarif : 8 euros
 Demi-tarif sous conditions
 Pour plus de renseignements, merci de contacter le service Culturel au 01 39 64 28 45.



CABARET SLAM

Dans le cadre de la semaine de la Francophonie sur les 10 mots de Rousseau, le service jeunesse et la bibliothèque Aimé Césaire vous invite à sa soirée Cabaret Slam. Venez écouter ou faire entendre vos slams le samedi 17 mars à 19h30 à la bibliothèque Aimé Césaire.
 Pour plus de renseignements, merci de contacter le service Jeunesse au 01 39 64 66 30.

ROUSSEAU 2012 - CONFÉRENCE ROUSSEAU ET GREUZE ONT-ILS RÉINVENTÉ LA FAMILLE ?

Christophe Touchard, membre de la Société Internationale des Amis du Musée Jean-Jacques Rousseau, donnera une conférence sur le thème « Rousseau et Greuze ont-ils réinventé la famille ? », le samedi 17 mars à 17h à la salle Lucie Aubrac. Rapprocher les textes Rousseau et les peintures de Greuze conduit à repenser la famille et la place de l'enfant au XVIII^e siècle.
 Entrée gratuite
 Salle Lucie Aubrac
 Renseignements au 01 39 64 28 45

TRIBUNES

Expression des listes du Conseil Municipal

LISTE BIEN VIVRE À MONTMORENCY

Le Maire ne connaît pas la crise !

Le 4ème budget de Monsieur Detton est conforme aux précédents: hausse des impôts, hausse des emprunts, hausse des dépenses (en particulier pour les études ou «prestations dites intellectuelles») assorties d'une baisse spectaculaire des subventions sollicitées (surtout mal) auprès des autres collectivités territoriales.

Pour arriver à quoi?

Bien peu de choses si ce ne sont des activités culturelles (fort élitistes) et un projet de cinéma qui va se révéler un véritable gouffre financier dans sa conception, mais surtout demain dans son fonctionnement. Dans un ancien centre ville comme le nôtre, dès qu'on touche à un vieux bâtiment on est sûr d'avoir des surprises de taille...et de coût!

Pour l'affichage, les bulletins municipaux, qui s'apparentent de plus en plus à des tracts électoraux d'une future campagne, pour le budget de communication tout va pour le mieux, il n'y a pas de crise: 76554€ pour une mission de conseil en communication et 11720€ pour un attaché de presse de «relation médias»...

En revanche:

- pour les travaux neufs de voirie, quasiment rien
- pour l'enfouissement des réseaux encore moins
- pour l'entretien de la voirie... un saupoudrage, en espérant qu'il reste du sel

pour les froids à venir. Les nids de poule non encore entretenus avant le gel ont encore de beaux jours devant eux, etc...

Quelques chiffres pour nous Montmorencéens:

- pression fiscale + 4,5%, notre pouvoir d'achat est donc amputé d'autant en période de récession
- dépenses d'études 300 000€ (+31%)
- cinéma EDEN 720 000€, une «petite» première tranche
- emprunt inscrit 5,09 millions d'€ soit une hausse faramineuse de +169%, etc...

En attendant Monsieur Detton continue à faire son cinéma.

LISTE MONTMORENCY LE RÉVEIL

Le budget prévisionnel 2012 : notre position.

Le volet dépenses du budget d'investissement est en augmentation. Cela est dû principalement à la superposition de plusieurs gros travaux que notre groupe a successivement approuvés lorsqu'ils ont été discutés en conseil :

- La mise en état des bâtiments périscolaires du groupe Pasteur : réfection attendue et indispensable, dans des modalités désormais faisables.
- La place de l'Europe : dont le projet est esthétiquement réussi, sauve le tribunal, apporte un espace vert qui remplace avantageusement quelques platanes pourris et pour lequel les réponses à nos interrogations sur le stationnement et la

circulation nous ont paru crédibles.

- Le cinéma de l'Eden, attendu par beaucoup car adapté au type de cinéma recherché par nombre de nos concitoyens, et dont les critères vont justifier d'importantes subventions du ministère et de la région compensant en bonne partie les avances actuelles.

Nous avons noté que cette augmentation est majoritairement autofinancée.

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation d'environ 1%. Nous prenons acte que cette augmentation n'est pas dû à des recrutements de personnels, mais à la progression naturelle des carrières. Nous nous étions opposés sur ce budget les années précédentes, pour marquer notre souhait qu'un effort d'économie y soit montré, quand nous voyions des recrutements non «urgents».

Nous prenons acte des efforts de la municipalité pour réduire l'endettement de la ville en remboursant certains de ses emprunts, et nous souhaitons l'encourager à renégocier certains de ceux parmi les plus coûteux contractés dans la mandature précédente, notamment auprès de Dexia, qui, comme dans beaucoup de communes d'Ile de France, plombent les budgets. C'est la raison de notre vote positif pour cet exercice, nous réservant le droit, lors du vote définitif, de nous opposer au vote de la taxe si celle-ci devait montrer une augmentation qui ne serait pas cohérente avec l'état actuellement présenté.

LISTE L'AVENIR ENSEMBLE

Les deux caractéristiques du budget de notre ville pour 2012 : sérieux et transparence.

La clarté dans les choix d'investissement est primordiale pour l'avenir de Montmorency, et pas seulement en période de crise.

La clarté dans les chiffres est elle aussi essentielle : une gestion scrupuleuse des deniers publics et une baisse significative des dépenses de fonctionnement, sans rien sacrifier aux services rendus à la population.

A ce titre, les récents commentaires de l'opposition UMP, en séance du conseil municipal ou dans la « lettre du maire », sont édifiants : approximations, erreurs, quand ce n'est pas tout simplement manipulations politiciennes !

Les membres du groupe UMP de l'ancien maire et de la conseillère générale M. Berthy manipulent les chiffres et oublient les leurs... Il faut dire qu'ils n'en sont pas à leur coup d'essai! ou qu'ils sont soudainement frappés d'amnésie...

Et s'ils rappelaient les emprunts toxiques qu'ils ont souscrits en 2006 lorsqu'ils étaient en charge des affaires de la ville ? ces emprunts représentent aujourd'hui une part énorme de la dette de la ville. Alors que tout indique que d'autres solutions étaient possibles, l'ancien maire, la conseillère générale et leur ancienne majorité ont préféré l'aventure, ne laissant à la ville que des risques.

Et s'ils parlaient de fiscalité et de l'imposition des Montmorencéens ?

De 1995 à 2001 : + 13,5% décidés par l'ancienne majorité !

De 2001 à 2008 : + 14,8% décidés par l'ancienne majorité !

Alors que la majorité issue des élections de 2008, composée de membres de l'avenir ensemble et du parti socialiste, dont nous soutenons l'action, aura limité pendant son mandat l'augmentation à 8,8% pour la taxe d'habitation et 10,95% pour la taxe foncière.

Le maire a très clairement indiqué qu'il n'irait pas au-delà et qu'il n'imiterait pas son prédécesseur dans cette fiscalité incontrôlée.

Alors, effectivement, à vous de juger ! et ce ne sera pas difficile.

INFOS PRATIQUES

Mairie de Montmorency :
2, avenue Foch

01 39 34 98 00

Police municipale :
1, rue de Bellevue

01 34 05 10 20

Commissariat de Police :
6 rue de Valmy

01 39 34 17 17

Marchés

Le Marché Place Roger Levanneur vous accueille les mercredis et dimanches matin.

Le Marché des Champeaux, vous accueille tous les vendredis à partir de 16h.

Consultations juridiques gratuites

**Droit de la famille, droit du travail, succession, logement, droit fiscal...
Des consultations d'orientations juridiques gratuites vous sont proposées tous les 1^{er} samedis de chaque mois (hors vacances judiciaires), de 9h30 à 11h30 dans le cadre d'une convention avec l'Ordre des avocats du barreau du Val d'Oise. Les permanences se tiendront en mairie principale. Sur rendez-vous au 01 39 34 98 00**

Pharmacie de Garde

**Pour connaître la pharmacie de garde sur Montmorency, merci de vous présenter ou de téléphoner au commissariat au 6, rue de Valmy, tél. : 01 39 34 17 17.
Vous devez obligatoirement être munis d'une ordonnance à présenter au commissariat et/ou au pharmacien.**

M COMME MONTMORENCY BIMESTRIEL GRATUIT ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE MONTMORENCY - 2, AVENUE FOCH - BP 70101 - 95162 MONTMORENCY CEDEX - TEL : 01 39 34 95 20 FAX : 01 34 12 18 65 - SITE INTERNET : VILLE-MONTMORENCY.FR - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : F. DETTON - CONCEPTION/RÉALISATION : P. CLIQUET - RÉDACTION : M. DHAENE - PHOTOGRAPHIES: COMMUNICATION, COUVERTURE : D.R. - IMPRESSION: IMPRIMERIE EDGAR - DISTRIBUTION: FLASH DIFFUSION - DÉPÔT LÉgal: À PARUTION - TIRAGE : 12 500 EXEMPLAIRES - REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE ET QUEL QUE SOIT LE SUPPORT, INTERDITE, SAUF ACCORD DE LA RÉDACTION - IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ